



2, rue du Baume-les-Aix  
13001 Marseille  
Tel : 04 42 16 10 30  
Fax : 04 42 16 10 24  
Courriel : [info@conventioncitoyenne.com](mailto:info@conventioncitoyenne.com)

## FORUM DES INITIATIVES CITOYENNES En Provence-Alpes-Cote d'Azur

**Marseille, le 6 Juin 2003**

Cher(e)s Ami(e)s,

Depuis plusieurs mois, nous sommes quelques-uns à avoir engagé une démarche de réflexion collective sur l'avenir de notre Région. Les précédentes rencontres et les échanges qui se poursuivent à l'échelon local, mais aussi les incertitudes quant aux prochaines échéances électorales de Mars 2004, justifient à nos yeux l'amplification de notre travail collectif et l'élargissement de la mobilisation des citoyens. C'est pourquoi, nous vous invitons à une nouvelle journée régionale qui aura lieu le :

**SAMEDI 28 JUIN de 10 h à 17h30  
A la Baume-les-Aix (tel 04 42 16 10 30)  
chemin de la Blaque à Aix-en-Provence.**

Vous trouverez ci-joints, outre le plan d'accès, un programme de la journée avec un bulletin-réponse et une note de présentation des ateliers. Nous comptons sur votre présence active. Nous souhaitons aussi que vous puissiez transmettre cette invitation aux personnes de votre entourage qui pourrait se sentir concernées par cette démarche.

Philippe SANMARCO  
Marseille

Gérard ESTRAGON  
Toulon

Isam IFGHALLAL  
Avignon

Christian CAROZ  
Martigues

Bruno de MONSABERT  
Gardanne

Bernard GREGOIRE  
Gap

Pierre LEFEVRE  
Manosque

Jeanine COSTE  
Nice

# CAHIERS RÉGIONAUX DE REVENDICATIONS ET DE PROPOSITIONS

## JOURNÉE DU 28 JUIN

### Les thèmes des ateliers

#### **I - La politique de la ville**

Depuis plus de 20 ans, la Région a complété la politique de l'Etat en soutenant les villes engagées dans des actions de lutte contre l'exclusion et la dégradation de certaines cités. Malgré les moyens importants mis en œuvre cette politique est peu efficace parce que trop dispersée et sans réel contrôle des résultats. Des dérives clientélistes dans la distribution de subventions se multiplient et les professionnels comme le mouvement associatif, impliqués dans cette politique, sont aujourd'hui sérieusement découragés. Les mécanismes d'exclusion fondés en particulier sur la discrimination ethnique se renforcent dans de nombreuses cités.

- Comment redéfinir l'action de la Région pour soutenir les villes engagées dans des actions efficaces de lutte contre les exclusions et la ségrégation urbaine ?
- Comment associer à cette politique les principaux intéressés : les habitants, les associations, les partenaires sociaux ?
- Comment assurer une réelle transparence et une plus juste répartition des moyens ?
- Peut-on envisager une politique de la ville qui aille au-delà de mesures réparatrices et qui prépare l'avenir de la société urbaine ?

#### **II- De l'Environnement au Développement durable**

Au-delà d'un slogan à la mode, il s'agit bien d'une stratégie à long terme qui devrait avoir sa place dans tous les secteurs ; autour d'une politique d'environnement fondée sur des enjeux vitaux (risques dits naturels et technologiques, avec ses effets sur la santé, l'alimentation, le logement...), ce devrait être une remise en cause des pratiques économiques habituelles (y compris l'énergie, l'agriculture et le tourisme) au profit d'alternatives solidaires d'utilité écologique et sociale ; et encore une autre gestion des territoires, de l'urbanisme et des transports, et une vraie politique de participation des habitants.

- Que peut faire l'institution régionale face à l'emprise d'un système économique qui tend à marchandiser tout ce qui conditionne les façons de vivre (habitat, nourriture, déplacements, loisirs...) ? Accompagnement, réparation, résistance, soutien aux alternatives... ?
- Comment assurer la mise en œuvre d'un projet global cohérent évitant les contradictions entre politiques sectorielles ?
- Le Conseil Régional peut-il soutenir délibérément les petites structures de proximité (économie solidaire, associations citoyennes locales...) à l'échelle de son vaste territoire ?

#### **III- Identité régionale et discriminations.**

Même si le sentiment d'appartenance à la Région est peu perceptible, nul doute que, pour l'extérieur au moins, habiter " le midi " implique, au-delà du folklore, de l'histoire ou même de l'accent, des comportements sinon un mode de vie bien caractérisés. Ces qualités humaines et culturelles sont un facteur attractif qui explique la croissance démographique continue de la Région, sa relative dynamique économique et son image internationale positive. Mais ces " richesses " ont aussi leurs contreparties négatives. Les mauvaises réputations, les comportements douteux de nombreux responsables locaux, le rôle des réseaux mafieux sont autant de réalités trop souvent justifiées. La tradition d'accueil des peuples méditerranéens est quotidiennement mise à mal par l'attitude xénophobe d'une partie de l'opinion approuvée par de nombreux notables. Cette discrimination raciste et le repli identitaire illustré par la forte influence des idées d'extrême droite sont également à mettre en cause et ne sauraient être combattus par un retour à un traditionalisme désuet.

- Comment mettre en valeur les richesses humaines, historiques, et culturelles de la Région en évitant les pièges du folklore et du repli identitaire ?
- Comment assurer la diversité des expressions culturelles de la Région et permettre au plus grand nombre d'y accéder ?
- Comment conjuguer modernité et respect des traditions et éviter les pièges de la marchandisation de la culture ?
- Comment assurer la représentation sociale, politique, culturelle (culturelle ?) des diverses populations installées dans la Région en évitant les dangers du communautarisme ?
- Comment développer une politique régionale de lutte contre toutes formes de discrimination ?

#### **IV-La coopération méditerranéenne.**

Voilà de nombreuses années déjà que le Conseil Régional et ses présidents successifs mettent en exergue leurs objectifs méditerranéens en matière notamment de coopération avec les pays de la rive sud. Force est de constater que, au-delà des discours et des voyages, le bilan est maigre. On sait la difficulté à engager et à maintenir dans la durée des accords de coopération utiles dans le respect des intérêts réciproques. Et pourtant, dans notre Région, les compétences, les expériences et les bonnes volontés sont nombreuses qui ne demandent qu'à se développer.

- Quelle stratégie de coopération, respectueuse des valeurs des partenaires, mettre en place pour être plus efficace ?
- Comment mobiliser davantage les moyens humains, économiques et matériels de la Région pour participer au nécessaire développement ?
- Comment, la Région peut-elle jouer un rôle moteur dans la définition et la mise en œuvre d'un partenariat euro-méditerranéen ?

#### **V - Conseil Régional et démocratie locale**

On rappellera tout d'abord que la Région c'est avant tout une instance démocratique en principe représentative de la population régionale. L'Assemblée Régionale, collectivité indépendante depuis 25 ans, prélève des impôts et vote un budget. La Région c'est aussi et de plus en plus une administration de gestion (plus d'un millier de salariés fonctionnaires) qui gère des équipements et des investissements avec des crédits d'Etat transférés (par exemple la formation continue ou les lycées). Les projets de décentralisation en cours sont sensés accroître de manière importante ces responsabilités de gestionnaire.

Les conditions de choix des candidats aux élections et de mode électoral permettent-ils une réelle représentativité et un contrôle démocratique ?

La confusion entre pouvoir délibératif et pouvoir exécutif n'entraîne-t-elle pas un pouvoir exorbitant entre les mains de quelques personnes (élues ou fonctionnaires) ?

L'absence de contre-pouvoirs accessibles et de transparence dans la gestion et les délibérations élargit la distance entre les élus et les citoyens ;

L'argument de la complexité des sujets traités par la Région n'est-il pas un artifice facile pour réduire le débat démocratique ?

Comment éviter les dangers de l'éparpillement des moyens et du clientélisme local et développer un projet régional mobilisateur ?

## Objectif et programme de travail du 28 juin 2003

Il s'agit, au cours d'une nouvelle journée de travail, de fixer le contenu d'un dossier que nous avons intitulé « **Cahiers de revendications et de propositions pour l'avenir de la Région** » en nous appuyant sur les expériences individuelles et collectives de militants régionaux. Ce dossier, dont la mise en forme définitive doit être achevée à la fin du mois de septembre prochain, devrait être présenté alors à des « assises régionales de la citoyenneté » mais aussi aux rencontres organisées au plan national à LIMOGES les 4 et 5 octobre prochain par le Forum de la Gauche Citoyenne. C'est aussi ce document qui devrait permettre, aux uns comme aux autres, d'aborder les prochaines échéances électorales avec une ambition et des arguments susceptibles d'intéresser les habitants de notre Région et de réduire ainsi les risques d'abstention.

Nous n'avons pas la prétention dans un tel dossier d'être exhaustifs mais plutôt de mettre l'accent sur ce qui nous semble le plus urgent pour que la politique régionale ne se résume pas à une simple gestion de moyens ou de procédures et encore moins à une répétition incantatoire de slogans mais soit un lieu de vrais débats démocratiques et de choix clairement assumés.

Le programme de la journée qui vous est proposé est donc le suivant :

9h : Accueil

9 h30 : Présentation des groupes locaux. Rappel des objectifs des cahiers régionaux de revendications et de propositions.

10h : Répartition en ateliers

12h30 : Repas

14h : Présentation des travaux des ateliers

16h : Synthèse et prochaines échéances. Constitution du groupe de rédaction. Le point sur le contexte politique régional.

17h 30 : Fin de la rencontre

---

Bulletin-réponse à retourner avant le 20 juin à  
Convention citoyenne 2 rue du Beausset 13001 Marseille  
courriel : [info@conventioncitoyenne.com](mailto:info@conventioncitoyenne.com)

Nom prénom .....

Adresse.....

Tél .....

Courriel.....

Appartenance associative.....

Je participerai à la rencontre du 28 Juin: participation :30 euros (5 euros pour les chômeurs). Je règle par chèque ci-joint / je réglerai sur place.

Je ne peux participer à la rencontre, mais je souhaite être tenu informé.